



« Outil de siège » : le contrôle punitif d'Israël sur les déplacements à Gaza

Description

Les fermetures des points de passage israéliens ont cessé d'être une « mesure de sécurité » temporaire et sont devenues une réalité quotidienne qui a redéfini la survie des Palestiniens.



Des travailleurs palestiniens empêchés de franchir la barrière d'apartheid israélienne. Meitar. 03.04.2022 Photographe : Oren Ziv. image : activestills

Par Maram Humaid, le 9 février 2026.

Khan Younis, bande de Gaza : En vertu du droit international humanitaire, la liberté de circulation est un droit fondamental, indissociable d'autres protections essentielles telles que le droit à la vie, à l'alimentation et à l'éducation.

À Gaza, cependant, la liberté de circulation est devenue un outil de contrôle et de punition collective, administré à travers un système complexe de fermetures de routes, de permis et de points de passage terrestres gardés.

Pendant la guerre génocidaire d'Israël contre Gaza, qui a commencé en octobre 2023, ce système est pleinement enraciné grâce au contrôle des points d'entrée : qui est autorisé à entrer et sortir, quand, en quel nombre, et quelles marchandises peuvent entrer ou sont

interdites.

Au fil des mois, la fermeture a cessé d'être une « mesure de sécurité » temporaire pour devenir plutôt une réalité quotidienne qui a redéfini la survie elle-même pour les Palestiniens.

Un patient ayant besoin d'un traitement médical à l'étranger, un étudiant attendant une opportunité d'études, une famille séparée par les frontières, ou une victime de guerre blessée sur une liste d'évacuation : tous se heurtent finalement à la même barrière : les points de passage terrestres contrôlés par Israël.

Au centre de ce système se trouve le point de passage frontalier de Rafah avec l'Égypte, longtemps considéré comme la seule sortie de Gaza vers le monde extérieur non directement gouverné par Israël.

En pratique, cependant, Rafah est devenu partie intégrante du même régime de contrôle. Le 7 mai 2024, Israël a annoncé avoir pris le « contrôle opérationnel » du côté palestinien du point de passage, fermant effectivement une bouée de sauvetage vitale pour l'aide humanitaire et les évacuations médicales.

Dans les semaines qui ont suivi, les médias ont documenté comment des camions d'aide sont restés bloqués, et des approvisionnements alimentaires destinés à Gaza se sont gâtés sous le soleil, alors que Rafah restait fermé ou effectivement désactivé au plus fort des besoins humanitaires.

Avec sa fermeture, Rafah s'est transformé d'un point de passage en un instrument de régulation collective.

Grâce à des plafonds numériques, des listes de noms et des approbations multiples, les autorités israéliennes ont exercé un contrôle total sur les déplacements, avec des conséquences immédiates sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire, l'assistance humanitaire, les évacuations médicales et le droit des civils palestiniens de voyager et de se réunir avec leurs familles.

Le mouvement comme outil de contrôle

Suite à la fermeture du point de passage de Rafah, l'armée israélienne a ouvert de manière sélective des points alternatifs pour le passage de « marchandises pré-approuvées » et un nombre limité de patientes et de personnel humanitaire.

Les Nations unies ont averti à plusieurs reprises de l'accès dangereux à plusieurs points de passage en raison de l'activité militaire israélienne à Gaza.

Les points de passage considérés comme « opérationnels », qui ont changé au fil du temps, étaient principalement Karem Abu Salem (Kerem Shalom) et Kissufim.

En réalité, cet arrangement n'a pas abouti à un flux stable d'aide, mais à un système volatile dépendant de points d'entrée en constante évolution en fonction des

développements militaires.

Dans le nord de Gaza, suite à la séparation forcée par Israël des Palestiniens du sud, l'ONU a documenté la fermeture par l'armée israélienne de plusieurs routes et corridors clés.

Cela signifiait que les restrictions s'appliquaient non seulement à « l'entrée à Gaza » mais aussi à « l'accès à l'intérieur de Gaza », isolant davantage des zones entières des approvisionnements et des services essentiels.

Au-delà des points de passage et des routes, la guerre d'Israël a imposé une couche supplémentaire de contrôle à travers ce qui est devenu connu comme la « coordination obligatoire » pour les convois humanitaires. Même lorsque l'aide était autorisée à entrer, son mouvement à l'intérieur de Gaza restait subordonné aux approbations militaires israéliennes, en particulier près des zones de déploiement de troupes israéliennes ou sur les routes menant aux points de passage.

Les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations unies montrent que des centaines de missions humanitaires ont fait face à des « obstacles, annulations ou refus ».

Selon Maha al-Hussaini, directrice du plaidoyer à Euro-Med Human Rights Monitor, ce qui s'est déroulé pendant le génocide n'était pas simplement des restrictions temporaires sur la liberté de circulation, mais « une politique systématique par laquelle Israël a utilisé le contrôle des déplacements vers et depuis Gaza comme un outil central de siège, de punition collective et de gestion coercitive de la population civile ».

Al-Hussaini a déclaré à *Al Jazeera* qu'en vertu du droit international, Israël a en tant que puissance occupante est obligé d'autoriser la liberté de circulation pour garantir « l'accès à la nourriture, à l'aide humanitaire, aux soins de santé, à l'éducation et au regroupement familial ».

Pourtant, a-t-elle dit, les pratiques israéliennes pendant la guerre reflétaient « une violation systématique de ces obligations » à travers la fermeture quasi-totale des points de passage, un contrôle strict sur qui est autorisé à partir ou à revenir, et l'utilisation de « mesures arbitraires et dégradantes contre les civils ».

Àvacations médicales : une question de vie ou de mort

L'utilisation du mouvement comme mécanisme de contrôle se révèle de la manière la plus frappante dans le dossier des évacuations médicales.

Suite à la fermeture de Rafah par Israël, l'évacuation des malades et des blessés a été acheminée par un processus extrêmement complexe, commençant par des listes de patients et des références, suivies de transferts vers des points de rassemblement à l'intérieur de Gaza, puis du transport vers le point de passage de Karem Abu Salem, où des autorisations de sécurité israéliennes supplémentaires étaient requises.

Cela a lamentablement échoué à répondre à l'ampleur terrifiante de la catastrophe médicale en cours dans la bande. Il s'agit plutôt d'une voie d'abord extrêmement lente et fortement conditionnée.

Les chiffres officiels exposent un écart flagrant entre la demande et la réalité.

Entre le 8 mai 2024 et le 18 janvier 2025, seulement 459 patient·es ont été évacués via Karem Abu Salem. Durant une période de cessez-le-feu ultérieure entre le 19 janvier et le 17 mars 2025, lorsque Rafah a été partiellement rouvert, le nombre est passé à 1 702 patient·es, dont des centaines d'enfants, indiquant clairement que les évacuations s'améliorent uniquement lorsque des routes de déplacement supplémentaires sont disponibles.

Une fois cette période terminée et la dépendance à Karem Abu Salem reprise, les évacuations ont de nouveau fortement chuté à seulement 352 patient·es entre le 18 mars et le 16 juillet 2025.

En revanche, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) rapporte aujourd'hui que plus de 18 500 patient·es à Gaza ont un besoin urgent et vital de traitement médical à l'extérieur de la bande.

La disparité entre le besoin et le résultat montre que les évacuations effectuées sur plusieurs mois n'ont répondu qu'à une infime fraction de la demande réelle, laissant des milliers de personnes piégées sur des listes d'attente indéfinies dans une Gaza ravagée par la guerre.

« Traitement cruel et inhumain »

Plus de 1 600 Palestiniens sont morts en attendant des soins de santé à l'étranger. Dans ce contexte, al-Hussaini a déclaré que les restrictions sur les déplacements constituent l'une des violations les plus graves d'Israël pendant le génocide.

« Des milliers de Palestiniens blessés et malades, y compris des enfants et des patients atteints de cancer, se sont vu refuser la possibilité de voyager en dehors de Gaza pour un traitement médical, ou ont été forcés d'attendre pendant des semaines ou des mois dans le cadre de procédures complexes et opaques. Dans de nombreux cas, leur santé est détériorée ou ils sont morts avant que l'autorisation de partir ne soit accordée », a-t-elle déclaré.

« De telles pratiques ne peuvent être justifiées pour des raisons de sécurité et constituent une violation directe du droit à la vie, équivalent à un traitement cruel et inhumain. »

Lorsque Rafah a été partiellement rouvert ce mois-ci après que les États-Unis ont fait pression sur les dirigeants d'Israël, la réalité sous-jacente n'a pas fondamentalement changé. Le 2 février, l'OMS a annoncé l'évacuation de seulement cinq patient·es et sept accompagnateurs.

Il s'agit d'une ouverture de frontière étroite contrôlée avec l'Égypte gérée par de multiples niveaux d'examen : un petit nombre autorisés à traverser, une autorisation de sécurité israélienne préalable pour les personnes de retour, un contrôle européen à Rafah, suivi d'un deuxième processus d'identification et d'interrogation dans un corridor

administré par l'armée israélienne.

Al-Hussaini a déclaré que les restrictions imposées pendant la guerre, prises dans leur totalité, montrent qu'Israël utilise la liberté de circulation à Gaza pour réguler la vie quotidienne des Palestiniens, déterminant qui reçoit de l'aide, qui accède au traitement de santé, et qui reste piégé dans la bande, plaçant ces politiques au cœur des débats juridiques autour de la proportionnalité, de l'interdiction de la punition collective et des obligations d'une puissance occupante.

Le blocus comme politique permanente depuis 2007

Les restrictions israéliennes sur la liberté de circulation à Gaza n'ont pas commencé avec la guerre actuelle. Depuis 2007, elles ont évolué de mesures de sécurité préventives temporaires en une politique permanente structurant la vie de 2,4 millions de personnes.

Suite à l'arrivée au pouvoir du Hamas en 2007 par des élections démocratiques, Israël a imposé un blocus complet terrestre, maritime et aérien. Le Comité international de la Croix-Rouge a constamment déclaré que la fermeture complète de Gaza cible la population civile dans son ensemble, viole les droits fondamentaux et constitue une forme de punition collective interdite par le droit international humanitaire.

Les agences de l'ONU ont également souligné que les restrictions à long terme, même pendant les périodes de calme relatif, manquent de toute justification légitime.

Sur le plan économique et social, la Banque mondiale et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont documenté comment le blocus a paralysé l'économie de Gaza, érodé sa base productive et entraîné des niveaux sans précédent de pauvreté et de chômage. Les restrictions sévères sur les marchandises, les matières premières et les exportations ont rendu impossible toute forme de reprise économique durable, enracinant une dépendance chronique à l'aide humanitaire.

Israël a encore renforcé le blocus par une politique de séparation de Gaza de la Cisjordanie occupée, traitant la bande comme une unité territoriale distincte malgré leur statut de territoire unique en vertu du droit international.

Les rapporteurs spéciaux de l'ONU et les groupes de défense des droits affirment que cette séparation a fracturé les liens sociaux et familiaux, et a entravé l'accès à l'éducation, au travail et aux soins de santé.

Pendant plus de 15 ans, ces restrictions ont été recalibrées après chaque escalade. Les contraintes sévères imposées pendant la guerre actuelle ne sont qu'une intensification d'un système en place depuis 2007.

Contrôler la nourriture, l'eau, les médicaments

En mars 2024, l'OCHA a rapporté que seulement 26 % des missions d'aide ont été facilitées par l'armée israélienne, tandis que 40 % ont été refusées, 20 % retardées, 11

% entravées et 3 % retirées.

Mai 2024 a marqué un tournant, car les fermetures de points de passage et les restrictions ont conduit à une forte réduction de l'aide et de l'entrée du personnel humanitaire.

Alors que les conditions de sécurité sur les routes de convois se détérioraient, l'aide ne parvenait de plus en plus pas aux destinations prévues. Cela a incité l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, l'UNRWA, à suspendre l'entrée d'aide via le point de passage de Karem Abu Salem le 1er décembre 2024, citant des conditions dangereuses et des incidents répétés de pillage. Dans de nombreux cas, l'aide a été chargée sur les routes ou saisie avant d'atteindre les entrepôts.

En août 2025, la Classification internationale de la sécurité alimentaire (IPC), un observatoire mondial de la faim, a confirmé que la famine s'était installée dans le nord de Gaza.

Les mises à jour ultérieures ont révélé que le risque de famine persisterait tant que les opérations militaires israéliennes se poursuivraient et que l'accès humanitaire resterait restreint, notant que la grande majorité de la population faisait face à des niveaux extrêmes de privation alimentaire.

« Les restrictions sur les déplacements figuraient parmi les violations les plus graves. Le contrôle des déplacements n'était ni fortuit ni administratif : il a été utilisé comme un outil central pour gêner et faire pression sur la population civile », a déclaré al-Hussaini.

Elle a décrit les actions d'Israël comme « une violation claire du droit international humanitaire, y compris l'interdiction d'utiliser la famine des civils comme méthode de guerre ».

Les restrictions israéliennes ont fragmenté les flux humanitaires, accru les risques le long des routes de convois, et parfois forcé les agences d'aide à suspendre complètement leurs opérations.

« La population a été laissée piégée dans un cycle de faim, alimenté non seulement par des pénuries mais par le déni d'accès, de liberté de circulation, et finalement du droit de survivre », a déclaré al-Hussaini.

« Priver Gaza des moyens de vivre »

Après la réouverture partielle de Rafah la semaine dernière, seul un petit nombre de patients ayant besoin de soins de santé à l'étranger et de familles séparées ont été autorisés à traverser.

En date de dimanche, un total de 165 personnes ont aussi quitté Gaza pour l'Égypte, et 94 Palestiniens ont été autorisés à revenir. Des dizaines de milliers continuent d'attendre de traverser Rafah, y compris des malades et des blessés dont la vie en dépend.

Al-Hussaini a déclaré que l'impact des restrictions sur les déplacements s'étend au-delà de la survie physique, touchant les droits économiques, sociaux et culturels.

« Des milliers d'étudiants ont été empêchés de poursuivre leurs études à l'étranger, des familles ont été déchirées par le refus du regroupement familial, et les opportunités de travail, d'études et de traitement médical ont été interrompues », a-t-elle déclaré.

Les politiques d'Israël ont approfondi les conséquences psychologiques et sociales de la guerre au-delà de la portée des opérations militaires directes.

Le contrôle israélien continu sur la liberté de circulation pose un obstacle fondamental à toute reconstruction et réhabilitation sociale authentiques.

« En restreignant l'entrée de matériaux et d'équipements, en empêchant les experts et le personnel spécialisé de se déplacer librement, et en maintenant la population dans un état d'instabilité forcée, ces politiques ne peuvent être comparées dans un contexte plus large visant à priver Gaza des moyens de vivre, et à imposer une réalité à long terme de déplacement forcé et de contrôle de la population », a déclaré al-Hussaini.

Les actions continues d'Israël constituent des violations graves qui peuvent équivaloir à des crimes de guerre », a-t-elle conclu.

Traduction pour l'Agence Média Palestine : L.D

source : [Al Jazeera](#)

date création
2026/02/09